



Association
des accidentés de la vie

Recueil

*de portraits d'adhérents
handicapés, malades, invalides
domiciliés en Haute-Vienne*

*vivant avec
moins de 700 € par mois*

RAYMOND

56 ANS

Haute-Vienne

ouvrier scieur

en 2005, Raymond percevait 1 084 € net par mois, soit 1 150 « euros 2009 »

A 53 ans, une maladie le contraint à cesser son activité après 1 an et demi d'arrêt de travail il est licencié pour inaptitude en 2007

Raymond vit depuis avec une pension d'invalidité, le fonds spécial invalidité et l'allocation aux adultes handicapés soit 681,63 € par mois.

Même avec une gestion très rigoureuse, il est souvent très compliqué pour Raymond de payer toutes ses factures.

SERGE

57 ans

Haute-Vienne

Serge était artisan peintre en bâtiment, il avait créé son entreprise en 1988 et avait constitué une clientèle importante.

en 2003, il percevait 1 430 € net par mois, soit 1 578 « euros 2009 », son entreprise fonctionnait bien

A 55 ans, Serge est en invalidité suite à une maladie.

Compte tenu du handicap de Serge son épouse ne peut travailler.

Serge et son épouse vivent avec 604 € par mois soit 302 € par personne.

Pour Serge, gérer la moindre facture est un réel cauchemar !

JEANNE

50 ans

Haute-Vienne

Jeanne exerçait la profession d'aide ménagère

en 1998, elle percevait 6 782 francs par mois, soit 1 234 « euros 2009 ».

A 39 ans Jeanne ne peut plus travailler.

Après une période d'arrêt de travail, une pension d'invalidité est attribuée à Jeanne en 2002.

Jeanne vit actuellement avec une pension d'invalidité et l'allocation aux adultes handicapés soit 681,63 € par mois.

Pour Jeanne les voyages et les repas au restaurant c'est fini !

YVON

57 ans

Haute-Vienne

Yvon était employé de mairie

en 2002, il percevait 1 400 € net par mois, soit 1 577 « euros 2009 »

A 49 ans une maladie contraint Yvon à cesser son activité professionnelle.

Depuis 2009, Yvon perçoit une retraite pour invalidité

Le couple vit avec 870 € par mois soit 435 € par personne.

Avec ce montant, comment honorer le paiement de l'ensemble des charges mensuelles ?

MAX

57 ans

Haute-Vienne

Max était employé de mairie

*en 2006, il percevait 1 205 € net par
mois, soit 1 258 « euros 2009 »*

A 53 ans, Max est en arrêt de travail

*depuis 2009, Max perçoit un demi-salaire
son épouse est également invalide*

*le couple vit avec 693 € par mois par
personne.*

*Max était serein sur son avenir, puis en
2006, tout a basculé...*

MICHEL

51 ans

Haute-Vienne

Michel était jardinier

en 2002, il percevait 850 € net par mois, soit 958 « euros 2009 ».

suite à une maladie

il a été licencié pour inaptitude en 2007

Michel vit désormais avec une pension d'invalidité

et l'allocation aux adultes handicapés

soit 681,63 € par mois

Pour Michel, le budget est très serré, il est impossible de faire face à une facture imprévue.

*Recueil réalisé par le groupement de la
FNATH de la Haute-Vienne.*



*Association appartenant à une fédération
reconnue d'utilité publique*

*FNATH, association des accidentés de la vie
Groupement de la Haute-Vienne
11 avenue de Locarno
87000 LIMOGES*

Tél: 05.55.34.48.97 Fax: 05.55.34.68.66

Courriel: fnath.87@wanadoo.fr

Internet: www.fnath.org

La Fnath est membre du collectif

**NI PAUVRE
NI SOUMIS**

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE: L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !